

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 3 (1930)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Bilan et comptes de la Société coopérative de Lausanne

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-119135>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bilan et Comptes de la Société coopérative de Lausanne.

Bilan au 31 Décembre 1929

Compte de Profits et Pertes pour 1929

ACTIF	
	Fr.
Immeubles de Prélaz . . . . .	835,584.76
» d'Ouchy . . . . .	427,290.—
» de Cour . . . . .	759,277.45
» du Trabandan . . . . .	40,000.—
Compte de construct. Fleurettes 402,882.25	
Amortissement extraordinaire par prélèvement s. réserves 10,000.—	392,882.25
Compte de construction Montolivet . . . . .	219,053.60
Compte mobilier . . . . .	1,583.10
Avoir en banque . . . . .	2,708.05
Avoir au compte de chèques . . . . .	13,289.21
Loyers non réglés à fin 1929 . . . . .	2,036.50
Titres . . . . .	2,500.—
Solde en caisse . . . . .	76.60
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 2,696,281.52</b>
PASSIF	
	Fr.
Capital social versé . . . . .	534,664.95
Fonds de réserve . . . . .	23,066.80
Emprunts hypothécaires . . . . .	1,761,809.06
Comptes de crédit . . . . .	209,144.55
Loyers payés à l'avance pour 1930 . . . . .	11,025.—
Intérêts dus aux parts sociales . . . . .	19,628.50
Compte d'amortissement . . . . .	44,231.35
Autres réserves et fonds:	
Etat à fin 1929 . . . . . 84,003.44	
Prélèvement pour immeubles Fleurettes . . . . . 10,000.—	74,003.44
Bénéfice net de l'exercice . . . . .	18,707.87
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 2,696,281.52</b>

RECETTES	
	Fr.
Loyers encaissés :	
Prélaz . . . . . 65,073.40	
Ouchy . . . . . 34,095.—	
Cour . . . . . 66,000.—	
Fleurettes . . . . . 27,880.—	193,048.40
Intérêts créditeurs . . . . .	348.20
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 193,396.60</b>

DÉPENSES	
	Fr.
Frais d'administration . . . . .	3,803.95
Frais d'entretien : Prélaz . . . . .	2,065.—
» Ouchy . . . . .	2,345.40
» Cour . . . . .	2,172.70
» Fleurettes . . . . .	2,153.80
Frais de gérance et surveillance . . . . .	3,100.—
Eau, électricité, voirie . . . . .	9,742.43
Location du terrain de Prélaz . . . . .	3,883.10
Impôts et contributions . . . . .	5,407.45
Intérêts hypothécaires . . . . .	84,800.07
Amortissements . . . . .	35,086.33
Intérêts dus aux parts sociales . . . . .	19,628.50
Subside à la Fondation du « Logement ouvrier » (solde) . . . . .	500.—
Bénéfice net de l'exercice . . . . .	18,707.87
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 193,396.60</b>

## Bibliographie

*Habitation et construction.* Cette revue est éditée directement par l'Association internationale de l'habitation. à partir de janvier 1930.

Le fascicule de janvier-février contient les articles suivants: La construction d'utilité publique des habitations en Norvège, J.-Chr. Kielland. — Les maisonnettes familiales, Andr. Bugge. — La cuisine dans la petite habitation, Hugo Häring. — Les cuisines suédoises, Sven Wallander. — Arsta Havbad, par Sven Wallander. — Communiqués et nouvelles. — Bibliographie.

Nous rappelons que cette revue fort bien présentée paraît en français, allemand et anglais.

Abonnement: 20 fr. suisses, dans toutes les librairies.

*L'habitation minimale.* Edition Englert et Schlosser, Francfort s. M. Format 18x25, 200 pages. Prix: Rm. 7.50.

Les éditeurs de cet ouvrage de documentation sont les Congrès d'architecture moderne et le Service des

constructions de la Ville de Francfort. Il suffit de parcourir rapidement ce volume d'une typographie impeccable pour acquérir la conviction qu'il s'agit là d'une œuvre documentaire de premier ordre, d'un ouvrage qui est indispensable à tous ceux qui s'occupent de la question du logement économique.

Une centaine de plans, dont la plupart ont été exécutés dans les divers pays d'Europe et d'Amérique par des architectes de l'école moderne, nous donne une vue d'ensemble sur toutes les solutions envisagées dans le domaine de l'habitation à bon marché. Il ne sera plus permis au technicien d'aborder ce problème sans avoir étudié cette riche documentation. La présentation des plans est très claire, uniforme pour tous, et les commentaires sont traduits en français, allemand et anglais.

L'introduction de l'ouvrage est constituée par des articles fort intéressants de Victor Bourgeois (Bruxelles), Le Corbusier et Jeanneret (Paris), Siegfried Giedion (Zurich), Walter Gropius (Berlin), Ernst May (Francfort) et Hans Schmidt (Bâle).

Nous donnerons prochainement une analyse de contenu.

HL.

## Avis.

**Un certain nombre de fascicules portant la date de Janvier 1930 ont été refusés par des personnes pour lesquelles l'abonnement de notre revue est gratuit. Nous rappelons encore une fois que les membres des Sociétés suivantes reçoivent la LIVRAISON GRATUITE de l'Habitation :**

**Section romande de l'Union Suisse pour l'Amélioration du Logement.**

**Société pour l'Amélioration du Logement, à Genève.**

**Société coopérative d'habitation de Lausanne.**

**Société coopérative d'habitation de Genève.**

**Les membres de ces sociétés qui n'auraient pas encore reçu de fascicules sont priés de réclamer à l'Administration ou auprès de leur société respective.**